

Le Syndicalisme

En poursuivant leurs objectifs d'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs membres, les syndicats interviennent en effet dans la répartition des revenus générés dans le milieu de travail et dans l'ensemble de la société.

En intervenant sur le plan de l'emploi et de l'organisation du travail, les syndicats ont également une influence sur le niveau de la production et sur la façon dont celle-ci est effectuée.

1939-1975 : le grand essor du syndicalisme

La poussée de la syndicalisation favorisée par plusieurs facteurs.

- L'industrialisation soutenue sous l'impact des investissements directs américains.
- L'adoption de diverses lois du travail qui facilitent et encadrent l'accès à la syndicalisation;
- Les gains de productivité élevés et le mode de fixation des prix dans les grandes entreprises, qui regroupent la plus grande partie des syndiqués.

Le syndicalisme devient un mécanisme obligé, en permettant que les conflits de travail, qui existent de toute façon, se règlent selon des normes établies et contrôlables et ne puissent paralyser la production à n'importe quel moment.

Une nouvelle poussée de la syndicalisation s'effectue au début des années 60, avec la syndicalisation du secteur public.

Depuis 1975 : les transformations et la confrontation à de nouveaux défis.

Il existe un parallèle important entre l'histoire économique et l'histoire syndicale : les périodes de croissance industrielle correspondent également, à des périodes de croissance du syndicalisme, tant en nombre d'adhérents qu'en gains réalisés pour les syndiqués.

La forme de l'action syndicale a été influencée par les formes de l'organisation industrielle et de l'organisation du travail dans les entreprises depuis la révolution industrielle. Une nouvelle révolution industrielle ou des transformations sur le marché du travail sont donc susceptibles de mener à des transformations des formes de l'action syndicale et des structures des organisations.

L'action syndicale a influencé la législation sur les relations de travail, de même que d'autres législations.

La syndicalisation : pourquoi?

Le rôle principal des syndicats est de défendre les travailleurs sur le plan des conditions de travail.

Les salaires et avantages sociaux, les horaires, les congés, la formation, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail, la protection de l'emploi.

Comment expliquer que le taux de syndicalisation varie dans le temps et d'un pays à l'autre?

La structure industrielle

La conjoncture économique,

L'histoire et les forces sociales en présence

Les législations qui encadrent, délimitent et facilitent ou freinent l'action syndicale.

Les caractéristiques du syndicalisme qu Québec.

Quatre caractéristiques méritent d'être mises en relief :

L'importance de la présence syndicale,

Son caractère fragmenté

Sa combativité—alliée à une volonté de trouver des solutions aux problèmes

Son rapport à l'action politique

Une forte présence syndicale

TABLEAU 12.1

Taux de syndicalisation dans différents pays en 1995 et variation du nombre de syndiqués entre 1985 et 1995

Pays	Taux de syndicalisation		Variation du nombre de syndiqués
		(%)	1985-1995 (%)
AFRIQUE	Afrique du Sud	40,9	130,8
	Égypte	38,8	-9,1
AMÉRIQUE	Argentine	38,7	-42,6
	Brésil	43,5	—
	Canada	37,4	1,8
	Cuba	70,2	-29,8
	Costa Rica	—	-43,2
	États-Unis	14,2	-21,1
	Mexique	42,8 *	-28,2 **
	Venezuela	17,1	-42,6
ASIE	Corée (Rép. de)	12,7	2,4
	Indonésie	3,4	—
	Japon	24,0	-16,7
	Malaisie	13,4	—
	Philippines	38,2	84,9
	Singapour	—	-18,1
	Thaïlande	4,2	-2,5
	Australie	35,2	-29,6
	Nouvelle-Zélande	24,3	-55,1
EUROPE	Allemagne	28,9	-17,6
	Autriche	41,2	-19,2
	Danemark	80,1	2,3
	Espagne	18,6	62,1
	Finlande	79,3	16,1
	France	9,1	-37,2
	Grèce	24,3	-33,8
	Hongrie	60,0	-25,3
	Islande	83,3	6,3
	Israël	23,0	-77,0
	Italie	44,1	-7,4
	Malte	65,1	35,8
	Norvège	—	3,6
	Pays-Bas	25,6	-11,0
	Pologne	33,8	-42,5
	Portugal	25,6	-50,2
	République tchèque	—	-44,3
	Royaume-Uni	32,9	-27,7
	Suède	91,1	8,7
	Suisse	22,5	-21,7

* Mexique : 1991 **Mexique : 1989-1991

Une action fragmentée

Les syndicats regroupent en effet des travailleurs d'un même lieu de travail, mais pas forcément tous les employés d'un même employeur.

La pluralité, et dans certains cas la concurrence des organisations syndicales accentue cette fragmentation de l'action syndicale.

La montée des syndicats indépendants dans les années 70 et 80, à la suite de querelles internes au mouvement syndical, a également contribué à cette fragmentation.

Un syndicalisme de combat... et de propositions

Les conflits de travail sont très sensibles à la conjoncture économique. Ainsi, la récession de 1981-1982 de même que celle de 1990 ont eu comme conséquence de modérer les conflits de travail ou du moins de leur donner d'autres formes.

Plusieurs lois anti-grèves ont été adoptées pendant cette période, surtout dans le secteur public, qui ont eu pour effet de réduire substantiellement le nombre de jours de travail perdus.

Enfin du côté patronal, de nouvelles approches se sont fait jour, ayant comme objectif d'intégrer davantage les employés à la vie de l'entreprise.

État de la syndicalisation au Québec

Taux de syndicalisation comparés, Québec, Ontario, Canada et États-Unis, 2000

	Population de 15 ans +	Population active	Emplois	Nombre de salariés	Nombre de syndiqués	Taux de syndicalisation
Québec	5 935,9	3 753,2	3 437,7	2 928,0	1 057	36,1
Ontario	9 274,4	6 227,9	5 872,1	4 958,6	1 319	26,6
Canada	24 284,9	15 999,2	14 909,7	12 508,4	3 740	29,9
États-Unis	—	—	—	120 429,6	16 258	13,5

C'est donc dire que quatre salariés sur dix au Québec voient leurs conditions de travail régies par une convention collective, contre un peu moins de trois sur dix en Ontario, et un sur sept aux États-Unis.

Taux de présence syndicale (en % des salariés) par secteur d'activité, Québec, Ontario, Canada et États-Unis, 2000

Secteur d'activité	Québec (%)	Ontario (%)	Canada (%)	États-Unis (%)
Agriculture	—	—	3,5	2,5
Ressources naturelles	37,0	41,2	30,2	11,4
Services publics	82,1	68,7	71,5	24,4
Construction	50,6	32,4	32,5	19,0
Fabrication	41,5	32,1	34,1	15,6
Commerce	20,4	13,2	14,8	5,2
Transport et entreposage	42,4	39,6	43,5	26,3
Finances, assurances, immobilier et location	20,7	5,5	11,0	2,1
Services professionnels, scientifiques et techniques; gestion et administration	13,8	6,4	8,2	—
Services d'enseignement	77,9	70,0	72,0	—
Soins de santé et assistance sociale	64,4	43,9	54,8	—
Information, culture et loisirs; hébergement et restauration; autres services	19,5	12,3	14,6	6,6
Administration publique	76,3	66,9	70,4	—
Ensemble des salariés	36,1	26,6	29,9	13,5

Source : Ministère du Travail (2001). « La présence syndicale au Québec 1997-2000 », Site Web du ministère du Travail, [En ligne], [<http://www.travail.gouv.qc.ca>].

L'impact économique du syndicalisme

Selon la théorie néo-classique, en situation de concurrence parfaite, le syndicalisme aurait des effets négatifs sur l'emploi, l'investissement, le niveau des prix et la production.

En fait, les syndicats modifient presque tous les aspects mesurables du fonctionnement des lieux de travail et des entreprises.

Le syndicalisme a un impact sur le niveau des salaires :

- S'il est exact que les salaires sont plus élevés de 30%. Par contre les syndiqués se retrouvent plus souvent dans de grandes entreprises qui ont une productivité plus importante que la moyenne des entreprises et une plus grande capacité de payer.
- Dans l'ensemble l'impact se fait sentir sur les bas salariés, les femmes et les employés à temps partiel et, les travailleurs au bas des échelles de scolarité et de qualification. Le syndicalisme contribue de la sorte à une moins grande inégalité des revenus dans la société.

La productivité

- L'adhésion se reflète souvent par une formation plus importante des travailleurs et travailleuses en cours d'emploi, laquelle se répercute ensuite sur la productivité des entreprises.
- On peut penser l'inverse pour le secteur public.

Conditions de travail des autres

- Les syndicats exercent indirectement une influence sur les conditions de travail des non-syndiqués, soit par l'extension formelle des conventions collectives, soit par la création d'un environnement propice aux salariés.

Politiques sociales et économiques.

- Les protections contre le chômage, les accidents du travail ou la maladie, l'instruction publique ne seraient pas les mêmes sans l'intervention des syndicats.
- Les centrales syndicales ont participé à plusieurs reprises au cours des années 80 et 90 à des exercices de consultation autour de conférences socio-économiques nationales, de même qu'à plusieurs instances de concertation aux niveaux sectoriels, régional et local.

Enjeux et défis pour le syndicalisme.

La transformation du marché du travail :

- La stagnation de l'emploi manufacturier, la tertiarisation de l'économie et de l'emploi, la précarisation du travail, la plus présence des femmes sur le marché du travail en sont les manifestations les plus évidentes.
- Les emplois sont également créés dans de petites unités, dans lesquelles il est plus difficile de mettre en place un syndicat.
- Les lieux de travail se transforment également : l'organisation du travail se modifie et les fréquents changements technologiques exigent de la main-d'œuvre un recyclage quasi permanent.
- Il devient normal de changer d'emploi de nombreuses dans sa vie.

Les nouvelles stratégies des employeurs.

- La reconfiguration du cadre de l'activité économique mondiale et la montée de la concurrence ont progressivement mené les employeurs à développer différents moyens pour améliorer la productivité des entreprises pour diminuer les coûts.
- Les changements technologiques ont souvent rendu possibles de nouvelles formes d'organisation du travail (remplacement de chaînes de montage par des équipes semi-autonomes de travail ou informatisation du travail de bureau.)
- Les employeurs ont également mis sur pied des cercles de qualité ou différentes mesures de rémunération ou de participation des travailleurs dans l'entreprise, tentant ainsi d'intégrer davantage les salariés aux objectifs de l'entreprise.
- Dans d'autres cas, les stratégies de gestion choisies ont favorisé plutôt l'externalisation de la main d'œuvre—sous-traitance.

La restructuration industrielle et territoriale.

- Des dizaines de milliers d'emplois sont disparus dans plusieurs secteurs (vêtement, textile, chaussure, du meuble, construction navale, la métallurgie)
- Les syndicats, qui jouaient précédemment un rôle de défenseurs des conditions de travail de leurs membres, ont dû se demander comment défendre l'emploi lui-même et constater l'inefficacité des mesures et des législations existantes pour répondre à ce besoin.

La mondialisation des marchés

L'une des conséquences majeures de la mondialisation est qu'elle menace les droits des travailleurs en limitant la capacité des États à garantir ces droits.

L'intégration économique nord-américaine pose des problèmes et des défis au syndicalisme régional.

- Sur le plan de l'organisation et de la négociation collectives, les syndicats doivent dorénavant élaborer des réponses aux orientations stratégiques des employeurs.
- Sur le plan politique, leur défi est de mettre sur pied une stratégie par rapport à l'intégration elle-même. L'idée est de rattraper les sociétés transnationales.

De nouvelles stratégies syndicales

Les grandes priorités des organisations syndicales canadiennes dans les années 90

Grandes priorités	Nombre de répondants	Très important (%)	Assez important (%)	Pas important (%)
Protéger salaires et avantages sociaux	97	95,9	3,1	1,0
Encourager le militantisme chez les syndiqués de base	95	70,5	25,3	4,2
Promouvoir de nouvelles possibilités d'emploi	95	62,1	25,3	12,6
Participation des travailleurs au processus décisionnel	95	60,0	26,3	13,7
Améliorer salaires et avantages sociaux actuels	97	57,7	33,0	9,3
Mener une action politique pour que des politiques gouvernementales soient modifiées	96	54,2	30,2	15,6
Syndiquer les travailleurs dans les secteurs d'activité traditionnels du syndicat	94	51,1	18,1	30,9
Créer des alliances avec d'autres syndicats et groupes sociaux	97	45,4	37,1	17,5
Offrir de nouveaux services aux membres	96	41,7	39,6	18,8
Syndiquer les travailleurs dans de nouveaux domaines de croissance	91	36,3	20,9	42,9
Réduire le nombre d'emplois atypiques	86	31,4	26,7	41,9
Créer des alliances avec des syndicats à l'étranger	95	22,1	26,3	51,6
Réduire la durée du travail	95	20,0	41,1	38,9

Source : Kumar, P., G. Murray et S. Schetagne (1998). « L'adaptation au changement : les priorités des syndicats dans les années 1990 », *Gazette du travail*, vol. 1, no 3, p. 94-111.

Le recrutement

Le nombre de syndiqués continue à augmenter malgré les pertes d'emplois massives des années 70,80,90, c'est que d'autres sont venus rejoindre les rangs à l'image des transformations survenues dans le monde du travail : des jeunes, des femmes, des immigrants, des salariés à statut précaire, travaillant parfois dans de petites entreprises et dans les services.. Ces nouveaux adhérents ont apporté leurs préoccupations et insufflé certains changements.

De nouveaux services

Pendant le dernier quart de siècle, les syndicats ont développé de nouveaux services : défense des accidentés, accès à l'assurance-emploi, délégués sociaux, prévention des fermetures.

Entre collaboration et opposition, développer une identité syndicale.

- Avec la reconfiguration des rapports capital-travail, les syndicats du Québec adoptent de plus en plus une stratégie de coopération avec l'entreprise ou de participation des salariés dans l'organisation.
- Nombre de salariés, les plus jeunes et les plus scolarisés, sont favorables aux initiatives fondées sur la participation, le travail en équipe, les groupes d'amélioration continue.
- Les travailleurs ont intérêt à ce que leur emploi soit maintenu et, donc, que l'entreprise survive et se développe; ils ont cependant aussi intérêt à améliorer leurs conditions de travail et, donc, à ne pas laisser tous les fruits de la croissance aux mains de l'entreprise.

Développer de nouveaux champs d'intervention

Le mouvement syndical a ouvert trois nouveaux champs d'intervention :

- L'investissement, (Fonds de solidarité (FTQ) et Fondation(CSN))
- l'organisation du travail (y compris la formation),
- Le développement régional et local.

Résumé

L'un des grands acteurs de l'histoire du XX^e siècle, et de l'histoire du Québec, est sans nul doute le mouvement syndical. En poursuivant leurs objectifs d'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs membres, les syndicats interviennent en effet dans la répartition des revenus générés dans le milieu de travail et dans l'ensemble de la société. En intervenant sur le plan de l'emploi et de l'organisation du travail, les syndicats ont également une influence sur le niveau de la production et sur la façon dont celle-ci est effectuée. Le mouvement syndical constitue donc un acteur non seulement social, mais aussi économique, de premier plan.

Le syndicalisme a beaucoup influencé l'évolution de la société québécoise, tant sur le plan des valeurs individuelles et collectives, que sur celui de l'emploi et des revenus. Dans un contexte qui a lui-même beaucoup changé au cours des dernières décennies, le syndicalisme québécois a connu des transformations non négligeables tout au long de sa courte histoire.

Le taux de syndicalisation au Canada et au Québec (respectivement 39,9 % et 32,2 % de l'ensemble des salariés en 2000) est relativement élevé au Québec, comme au Canada d'ailleurs, surtout quand on le compare à des pays comme les États-Unis (14,2 % en 1995, 13,5 % en 2000), le Japon, l'Espagne ou la France (respectivement 24 %, 18,6 % et 9,1 % en 1995). Il est toutefois encore bien en deçà de celui de pays d'Europe du Nord comme la Suède, la Finlande, l'Islande ou le Danemark (respectivement 91,1 %, 79,3 %, 83,3 % et 80,1 % en 1995).

Les statistiques sur les arrêts de travail sont des indicateurs de contexte permettant d'apprécier l'évolution du climat des relations de travail au Québec et de les mettre en parallèle avec d'autres données macro-économiques.

Trois types de données sont principalement utilisées pour décrire l'évolution des arrêts de travail : le nombre de conflits de travail, le nombre de travailleurs touchés et le nombre de jours-personnes perdus (voir tableau 12.3). Le secteur privé de compétence provinciale regroupe habituellement le plus grand nombre d'arrêts de travail. En 1999, les 111 arrêts de travail dans ce secteur ont représenté 73,5 % de l'ensemble des arrêts de travail. Ils ont touché 12 603 travailleurs (54,6 %) et occasionné 315 876 jours-personnes perdus (49,8 %).

En fait, les conflits de travail sont très sensibles à la conjoncture économique. Ainsi, la récession de 1981-1982 de même que celle de 1990 ont eu comme conséquence de modérer les conflits de travail ou du moins de leur donner d'autres formes.

Le taux de syndicalisation est mesuré par le rapport entre le nombre de syndiqués et l'ensemble des salariés (les syndiqués étant par définition salariés). Quant au taux de présence syndicale, il se mesure par le rapport entre les salariés assujettis à une convention collective et l'ensemble des salariés. Ainsi, il y avait au Québec, en 2000, 1 057 000 syndiqués, représentant 90,5 % des 1 168 000 salariés assujettis, c'est-à-dire des salariés dont les conditions de travail sont régies par une convention collective. Le taux de syndicalisation selon la première définition était cette même année de 36,1 % au Québec (contre 26,6 % en Ontario, 29,9 % au Canada et 13,5 % aux États-Unis); selon la deuxième définition, ces taux passaient dans l'ordre à 39,9 %, 28,2 %, 32,2 % et 14,9 %, soit de 1,5 à 3 points de pourcentage de plus selon l'endroit (voir tableau 12.4).

Le syndicalisme a un impact sur plusieurs aspects, comme nous l'avons vu : salaires, conditions de travail et, plus largement, politiques sociales et économiques.

Dans le contexte actuel, les principaux défis du syndicalisme sont les suivants : l'adaptation aux nouvelles technologies et formes d'organisation du travail, les restructurations industrielles et territoriales, la mondialisation, les reculs de la syndicalisation dans le monde. Les syndicats ont adopté de nouvelles stratégies et ont commencé à intervenir plus activement à d'autres niveaux.